

PAT DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

IDENTITE

Porteur

Saint-Flour Communauté

Dates d'entretien

23 août 2019 et 07 avril 2021

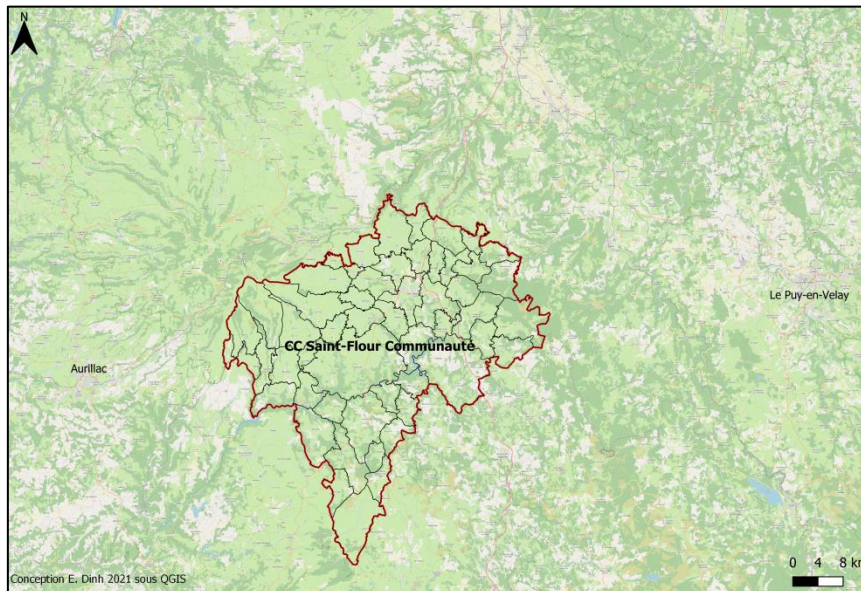
Territoire

Cantal (15) - Auvergne Rhône-Alpes
53 communes pour 23 688 habitants
1 EPCI

Contact

Clémentine Vanlaer, Chargée de mission
stratégie alimentaire, Saint-Flour
Communauté

c.vanlaer@saintflourco.fr



Saint-Flour Communauté (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT de type agri-alimentaire d'offre

Gouvernance interne

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé dans la partie sud-est du Cantal, entre les PNR des Volcans d'Auvergne et d'Aubrac, le territoire est **rural, peu dense et doté d'espaces naturels** et d'un patrimoine bâti important.

Composé de 53 communes, dont Saint-Flour est le plus grand pôle urbain, Saint-Flour Communauté représente un tiers de la population du département. Son profil démographique s'apparente à celui des territoires ruraux, avec une sous-représentation des catégories socio-professionnelles les plus favorisées par rapport à la moyenne nationale et une surreprésentation des catégories employés, ouvriers et retraités.

C'est un territoire marqué par une **agriculture de moyenne montagne**, l'élevage, notamment bovin (race Aubrac), et un fort ancrage territorial (lentille blonde de Saint-Flour, seigle, pomme de terre).

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Depuis plusieurs années, le territoire de Saint-Flour Communauté a engagé des démarches en faveur d'une alimentation durable, notamment dans le cadre d'un **programme agricole**. Celui-ci a été initié en 2013, pour donner suite à un diagnostic agricole. Renouvelé en 2017, pour une durée de 3 ans, à la suite de la fusion des quatre communautés de communes, ce programme est construit autour de deux grands axes : l'aide directe aux agriculteurs et le suivi et l'animation de projets. Parmi les projets figurent :

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

- Le projet « semences locales » avec pour objectif de tester la résilience des prairies naturelles semées avec des semences locales.
- Une étude sur le développement d'outils logistiques innovants en partenariat avec l'Université Clermont-Auvergne, en vue de faciliter la logistique de commercialisation des produits locaux.
- La structuration de la filière veau fermier, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2019.
- Un projet de reconquête foncière, en partenariat avec la SAFER, à travers un état des lieux des espaces délaissés ou en friche qui auraient un potentiel agricole.

Enfin, l'intercommunalité travaille aussi étroitement avec l'EPLEFPA des Hautes Terres qui possède un atelier technologique. Ce dernier a été agrandi et rénové, avec une participation financière de l'intercommunalité, pour intégrer une légumerie et un atelier cosmétique, mis à disposition des agriculteurs pour location.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La démarche repose sur l'élaboration d'orientations qui sont ensuite mises en discussion à travers les diagnostics et la future concertation.

Saint-Flour Communauté se porte candidate à l'AAP PNA 2018-2019 avec 5 axes de travail pré-ciblés et le souhait d'élaborer en 3 ans un diagnostic, une concertation et un programme d'actions. **Lauréate en février 2019**, la démarche PAT est alors validée officiellement et le processus débute.

De mars à septembre 2019, un **diagnostic** des enjeux agricoles du territoire et des habitudes de consommation des habitants est réalisé (identification des capacités de production, des besoins en termes de consommation et des personnes ressources). De novembre 2019 à mars 2020 est menée une enquête sur les habitudes d'approvisionnement local en restauration collective et les attentes des acteurs de ce secteur (restaurants collectifs contactés, questionnaire en ligne, entretiens de responsables de la restauration collective).

Le premier trimestre de 2020 est ensuite consacré à la mise en commun des données des deux études, croisées avec d'autres diagnostics (SCoT et PLU), et à la structuration du diagnostic du PAT. Après relecture des partenaires, un travail de mise en page du diagnostic est en cours, en vue d'une publication prochaine.

L'organisation d'une concertation constitue la prochaine étape de l'élaboration du PAT.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Les référents politiques sont Jean-Marc BOUDOU, Vice-président chargé de l'agriculture et de l'environnement et Sophie BÉNÉZIT, Vice-présidente chargée de la culture, du patrimoine et de l'alimentation.

Au sein de Saint-Flour Communauté, les sujets agricoles et alimentaires sont traités par deux agents complémentaires, l'un en charge du programme agricole (poste en cours de réouverture suite au vote des budgets) et l'autre en charge de la stratégie alimentaire, permettent de dissocier et donner une place à part entière aux deux thématiques.

Le poste de la **chargée de mission stratégie alimentaire** est réparti entre deux projets complémentaires : **le PAT et le projet TERRALIM**. Ainsi, la moitié de son temps est dédié à l'animation du PAT et l'autre moitié au projet TERRALIM, qui aborde les enjeux d'approvisionnement en restauration collective et de structuration de la filière fruits et légumes et influence donc aussi la définition du PAT. Le projet TERRALIM constitue une ressource puisqu'il permet la mise en réseau des chargés de mission de PAT du Massif central.

Concernant les partenaires, une première réunion a eu lieu en juillet 2020 et il est prévu d'en réorganiser une prochainement pour un suivi du PAT. A l'heure actuelle, **aucun partenariat n'est conventionné**.

Territoire rural caractérisé par une population vieillissante à moyen et faible revenu, Saint-Flour est un terrain d'étude pour la thèse « *Les difficultés d'accès à l'alimentation des publics ruraux en situation de pauvreté, quelles prises en charge ?* », encadrée par le Laboratoire d'Études Rurales et Cap Rural. Les objectifs sont la capitalisation des expériences locales de lutte contre la pauvreté en termes alimentaires et l'émergence de pistes d'actions propres aux espaces ruraux et périurbains.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Elle est de type interne.

Instances de pilotage :

- Comité de pilotage : commission Agriculture, Forêt, Alimentation, composée d'élus communaux et communautaires, qui émet un avis et oriente les projets mais n'a pas de pouvoir décisionnaire.
- Comité technique : service environnement, en lien avec 2 Vice-Présidents, qui se réunit de manière hebdomadaire pour orienter les projets et préparer les commissions.
- La décision se prend en bureau exécutif et quand c'est nécessaire en conseil communautaire.

Instances de participation : il est prévu de créer des groupes de travail thématiques, d'abord entre professionnels, puis d'organiser des temps forts à travers des séminaires publics en présentiel, une fois que la situation sanitaire le permettra. Cette concertation sera l'occasion de retravailler les 5 axes stratégiques et définir les projets à inscrire au programme d'actions.

LA COMMUNICATION

La communication spécifique au PAT est en construction et une page Web a été créée sur le site de l'intercommunalité. En lien étroit avec le service communication,

une stratégie globale est travaillée, afin d'apporter une cohérence à la visibilité qui sera donné aux actions et documents diffusés autour du PAT.

LE FINANCEMENT

Sur une durée approximative de 3 ans, le poste de chargé de mission stratégie alimentaire est financé à **50% par la dotation du PNA** dans le cadre du PAT et à **50% par le FNADT** dans le cadre du projet TERRALIM. La dotation PNA permet également de financer des actions de communication et d'animation tandis que le financement FNADT apporte des fonds pour la mise en œuvre d'actions pour l'accompagnement à l'approvisionnement en restauration collective et la structuration de la filière fruit et légume sur le territoire. Enfin, d'autres actions, sur des sujets transversaux à l'alimentation comme la santé, la culture, la protection de l'environnement, sont **portées et financées par d'autres services de Saint-Flour Communauté**.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5 axes stratégiques ont déjà été identifiés et guideront l'élaboration du programme d'actions, prévue pour l'horizon 2021-2022:

- Éduquer au goût et au « bien manger » ;
- Structurer et consolider les circuits courts et filières d'approvisionnement local ;
- Approvisionner la restauration collective en produits sains et de qualité ;
- Promouvoir l'alimentation comme un vecteur de lien social ;
- Réduire le gaspillage alimentaire.

LE PROGRAMME D'ACTION

L'intercommunalité s'est fixée l'objectif d'élaborer un programme d'actions pluriannuel d'ici 2022.

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Catégorie non renseignée

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

À défaut de pouvoir mettre en œuvre la concertation, l'année 2020 a permis de **sensibiliser le grand public et de renforcer les liens avec les producteurs** du territoire, en témoignent les trois actions phares qui ont été menées :

- De mars à avril 2020 : recensement des producteurs, ouverture de boutiques en ligne pour les commerçants et producteurs volontaires puis organisation

d'un **Drive hebdomadaire de produits locaux** à la gare de Saint-Flour (en partenariat avec la SNCF) ainsi qu'une possibilité de livraison à domicile (en partenariat avec La Poste). Conçu comme une solution d'urgence dans un contexte de crise sanitaire, le drive n'a pas été poursuivi à la réouverture des marchés et de la vente directe.

- Septembre 2020 : deux **représentations du Spectacle MANGER** ont eu lieu, l'une à destination du tout public et l'autre à destination des lycées de la ville de Saint-Flour. Il s'agit d'une animation culturelle de sensibilisation à l'alimentation durable et saine, co-portée par le pôle Culture et le service Environnement de l'intercommunalité.
- Octobre-novembre 2020 : accueil du **Festival AlimentTERRE** et organisation de séances scolaires, en partenariat avec les établissements et professeurs, et de séances tout public.

L'EVALUATION

Un premier suivi quantitatif a été mis en place (comptabilisation du nombre de réunions et de projets) mais un travail sur l'évaluation de l'impact du PAT n'a pas encore été réalisé.

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Un travail de transversalité avec les autres services est mené pour qu'il y ait une articulation entre le PAT et les autres programmes portés par Saint-Flour Communauté.

- SFC dispose d'un **Plan de paysage**, élaboré par le service urbanisme, auquel la chargée de stratégie alimentation a participé sur l'orientation des actions.
- Un **PLUi** est en phase d'élaboration, à laquelle il est prévu que la chargée de mission stratégie alimentaire soit associée.
- La **stratégie touristique** du territoire aborde les questions agricoles et alimentaires.

COOPERATION INTERTERRITORIALE

Saint-Flour Communauté (SFC) et l'intercommunalité voisine Hautes Terres Communauté portent un **contrat local de santé** commun. Des actions reliant l'alimentation et la santé ont été mises en place comme l'organisation de séances sur l'alimentation auprès d'une école. Un **Plan Climat Air Énergie Territorial** est également en cours avec Hautes Terres Communauté (engagé dans une démarche PAT depuis novembre 2020), à travers la structure du SYTEC (Syndicat Territorial Est Cantal), géré par les deux EPCI. .

Le **département du Cantal** est en **réflexion pour porter un PAT**, dans l'objectif d'apporter une articulation à l'échelle départementale des projets alimentaires.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Dynamique de transversalité et soutien des élus ;
- Différenciation des politiques agricoles et alimentaires, portées par deux agents complémentaires au sein de Saint-Flour Communauté

DIFFICULTES ET FREINS

- Crise sanitaire comme énorme frein pour l'animation et la concertation ;
- Manque d'initiatives collectives ;
- Problématiques politiques entre les différentes structures du territoire, liées notamment à des visions divergentes de l'agriculture, pouvant mener à des projets gelés ou arrêtés.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site internet de Saint-Flour Communauté : <https://saint-flour-communaute.fr/projet-alimentaire-territorial-avant-mise-en-ligne/>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

